

nom de lieu

**Fringon**

antériorité

date la plus ancienne attestée :  
1790source :  
Délibération du Conseil municipal

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
fournière de Fringon	fournière	Hardy	BR	4842-633
Fringon	maison	Hardy	BR	4842-633
secteur de Fringon	secteur cadastral	Hardy	BR	4842-633



Fringon, "maison des Anglais"

Parmi les graphies relevées, on trouve une graphie **Frangon** au cadastre de 1833. Sans doute par erreur, car tous les autres documents recueillis donnent **Fringon**. Une maison **Fringon** est signalée à l'ouest de Tarnos sur la carte de Cassini 139. Au registre de l'état-civil de Soustons, on relève un « Lesbats dit Fringon ». Il semble donc qu'il faille s'en tenir à **Fringon**, même si le mot n'apparaît pas dans les dictionnaires.

Le verbe *fringar*, lui, existe en gascon au sens de « frétiller, se parer, avoir une toilette recherchée, chercher à plaire ; en Armagnac, dissimuler, tricher au jeu de cartes, jouer en dessous » (Palay). *Fringant*, -te est l'adjectif correspondant tiré du participe présent. il est signalé comme nom de personne. Mistral et Palay relèvent un '*fringo-hilho*' au sens de « galantin, coureur de filles, amant volage », littéralement « trousse-fille ». Marie-Thérèse Morlet qui ne relève pas **Fringon** donne Fringot, évident diminutif de Fringant, nom de personne, avec valeur de sobriquet. **Fringon**, qui est très proche de Fringot, est probablement lui aussi un sobriquet. Sa forme dérivée et suffixée à partir du radical *fring-* doit être distinguée de la forme paradigmatique\* *fringaire*, présente dans tous les dictionnaires avec le sens de « fringant, jeune amoureux, galant ». La singularité du suffixe -on indique vraisemblablement une connotation\* – ou composante ajoutée à la dénotation\* – jouant sur des échelles plus ou moins axiologiques\* ou affectives telle l'opposition mélioratif/péjoratif.

On notera, à la suite de Guiraud, que le verbe *fringar*, français « fringuer » (d'origine discutée, *fri(n)guttire* pour les uns, *\*frumicare* pour les autres), est à la tête d'une riche famille en ancien français : *fringoter*, *fringaller*, *fringant*, *fringuerie*, etc., famille qui survit dans l'argot *fringues*, « vêtements » mais auparavant d'abord « toilette de parade ». Trois groupes de sens correspondent à ces mots :

- 1) « sauter », « gambader », « chanter », « se divertir » ;
- 2) « briller par le luxe, l'élégance surtout vestimentaire » ;



3) « courtiser une femme », « coïre ».

Chez Godefroy, on trouve en outre les sens de « caresser une femme » et de « rincer », ce dernier verbe procédant d'un autre étymon (latin *fricare*, « frotter, lustrer, polir »).

Ces sens différents témoignent d'une évolution sémantique mal dégagée en diachronie\* ; il est probable que les sèmes\* du troisième groupe soient tardifs. Ce champ sémantique\* nous paraît voisin de celui de *galer* qui est sans doute à mettre en relation avec **Galan**, (voir ce mot), autre lieu-dit soustonnais qui pourrait relever lui aussi de la catégorie des sobriquets donnés à partir d'un trait de comportement de la personne.

graphie occitane normalisée

**Fringon**

notation phonétique API

[frin'ɣun]